



FIN DES PRÊTS REBOND ET LANCEMENT DES PRÊTS RELANCE DE BPIFRANCE



Dans un contexte de hausse des taux, faites profiter vos clients de ces dispositifs avant qu'il ne soit trop tard. Les Régions **Île-de-France, Auvergne Rhône Alpes, et Guyane** disposent encore de ressources pour soutenir nos entreprises. C'est l'occasion de permettre à vos clients de bénéficier **des derniers prêts à taux 0%**.

Pour mémoire, le montant de ce prêt est compris **entre 10 000 et 300 000 € avec un taux à 0%**. Il est remboursable **sur 7 ans** avec un différé de remboursement de 2 ans. Ce prêt de soutien est **sans garantie sur les actifs ou le patrimoine du dirigeant**.

ATTENTION : certaines plateformes ferment fin mai !

Le prêt Relance, qui se substitue au prêt Rebond, est actuellement disponible en **Centre-Val de Loire, Occitanie, Bourgogne Franche-Comté et AURA**. **C'est un prêt à taux préférentiel de 0,22%** en mai 2022 pour dynamiser les TPE/PME **dans un contexte de reprise et de tension des approvisionnements** en finançant les investissements immatériels et des besoins de trésorerie. Les caractéristiques du prêt sont proches du prêt Rebond, et s'appuie sur un co-financement bancaire du même montant.

Capitalisant sur le succès de ses plateformes digitales avec plus de 8500 prêts régionaux octroyés, Bpifrance propose une plateforme 100% dématérialisée pour les prêts d'un montant inférieur à 75 000 €, avec un parcours simplifié et **une promesse de décaissement des fonds en 7 jours**, grâce à votre mobilisation forte.

Didier ROSTAING
Expert-Comptable & Commissaire Aux Comptes